



LES MINÉRALISATIONS FILONIENNES À CUIVRE ET OR DU CAMP MINIER DE CHIBOUGAMAU: REVUE DES GUIDES D'EXPLORATION

Présenté par : Sylvain Lépine
Co-auteur : Patrick Houle

XPLOR 2022 / OCTOBER 3-6, 2022

DORÉ COPPER MINING



TSX-V: DCMC OTCQX: DRCMF

Avertissement relativement aux énoncés prospectifs

Certains énoncés qui figurent dans cette présentation constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent. Ces énoncés se rapportent à des événements futurs de Doré Copper Mining Corp. (« Doré Copper » ou la « Société »). Tout énoncé qui exprime ou implique des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements futurs ou la performance (en utilisant couramment, mais pas toujours, des mots ou expressions tels que « rechercher », « anticiper », « planifier », « poursuivre », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « prédire », « potentiel », « cibler », « entendre », « croire », « perspectives », « pourrait », « devrait » et autres expressions similaires, y compris de l'emploi du futur) n'est pas un énoncé de faits historiques et peut constituer un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs dans cette présentation comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les objectifs de financement, les estimations de ressources minérales, les plans de forage, la réussite des financements, l'enchaînement des études techniques prévues, les planifications stratégiques, y compris les exploitations futures, les programmes de travaux futurs, les dépenses en immobilisations, la découverte et la production de minéraux, le prix des métaux et les taux de change, le calendrier des rapports géologiques, les objectifs corporatifs et techniques, l'obtention des permis et les relations avec les parties prenantes.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, la performance et les réalisations de la Société diffèrent considérablement des résultats, de la performance ou des réalisations qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces risques comprennent notamment les risques inhérents à l'industrie minière; l'évolution défavorable des marchés et de l'économie; les risques que la Société ne réussisse pas à réaliser d'autres acquisitions; les risques liés à l'estimation des ressources minérales; le risque que le temps d'absorption estimé de la Société soit plus élevé que prévu; les risques d'augmentation non prévue des coûts; les risques de manque de main-d'œuvre; les risques liés aux activités de construction et de développement; les risques liés aux prix futurs des ressources minérales; les incidents; les risques liés aux incertitudes et variations de nature géologique; les risques liés aux conflits de travail; les risques liés à l'appui des gouvernements et des communautés aux projets de la Société; les risques liés aux pandémies mondiales; et tout autre risque lié à l'industrie minière.

La Société est d'avis que les attentes dont il est fait état dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais ne peut donner aucune garantie qu'elles se révéleront fondées et, par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés. Ces énoncés s'appliquent uniquement en date de cette présentation. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour tout énoncé prospectif et n'en assume pas l'obligation, sauf si la loi l'exige.

Estimations des ressources minérales, personne qualifiée

Conformément aux exigences de la réglementation sur les valeurs mobilières canadiennes qui s'appliquent, à moins d'indication contraire, toutes les actuelles estimations de ressources minérales de la Société publiées dans cette présentation, ont été préparées conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») et classés conformément aux normes sur les lignes directrices et définitions de ressources et réserves minérales de l'Institut canadien des mines, de la métallurgique et du pétrole (les « lignes directrices de l'ICM »).

Selon les lignes directrices de l'ICM, les ressources minérales comportent une plus grande part d'incertitude que les réserves minérales quant à leur existence ainsi qu'à leur faisabilité économique et légale. Les ressources minérales présumées, comparativement aux ressources minérales mesurées et indiquées, ont une plus grande incertitude quant à leur existence et l'on ne peut pas supposer que les ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en ressources minérales indiquées ou mesurées à la suite de travaux d'exploration. Par conséquent, les lecteurs sont prévenus de ne pas supposer que les ressources minérales, en tout ou en partie, existent, qu'elles seront toujours converties en réserves minérales ou qu'elles sont ou seront invariablement économiquement ou légalement exploitables ou récupérées. La Société n'a connaissance d'aucun enjeu environnemental, lié aux permis, juridique, lié aux titres, fiscal, sociopolitique ou lié à la commercialisation ou de tout autre enjeu pertinent qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

À moins d'indication contraire, toutes les données scientifiques et techniques contenues dans cette présentation ont été révisées, approuvées et vérifiées par Sylvain Lépine, M.Sc, P.Geo., Vice President Exploration, « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.



Plan de la présentation

- **Mission de Doré Copper Mining**
- **Revue du modèle génétique**
- **Flanc Sud – Corner Bay**
- **Flanc Nord – Secteur Lac aux Dorés**
- **Résumé des guides d'exploration**

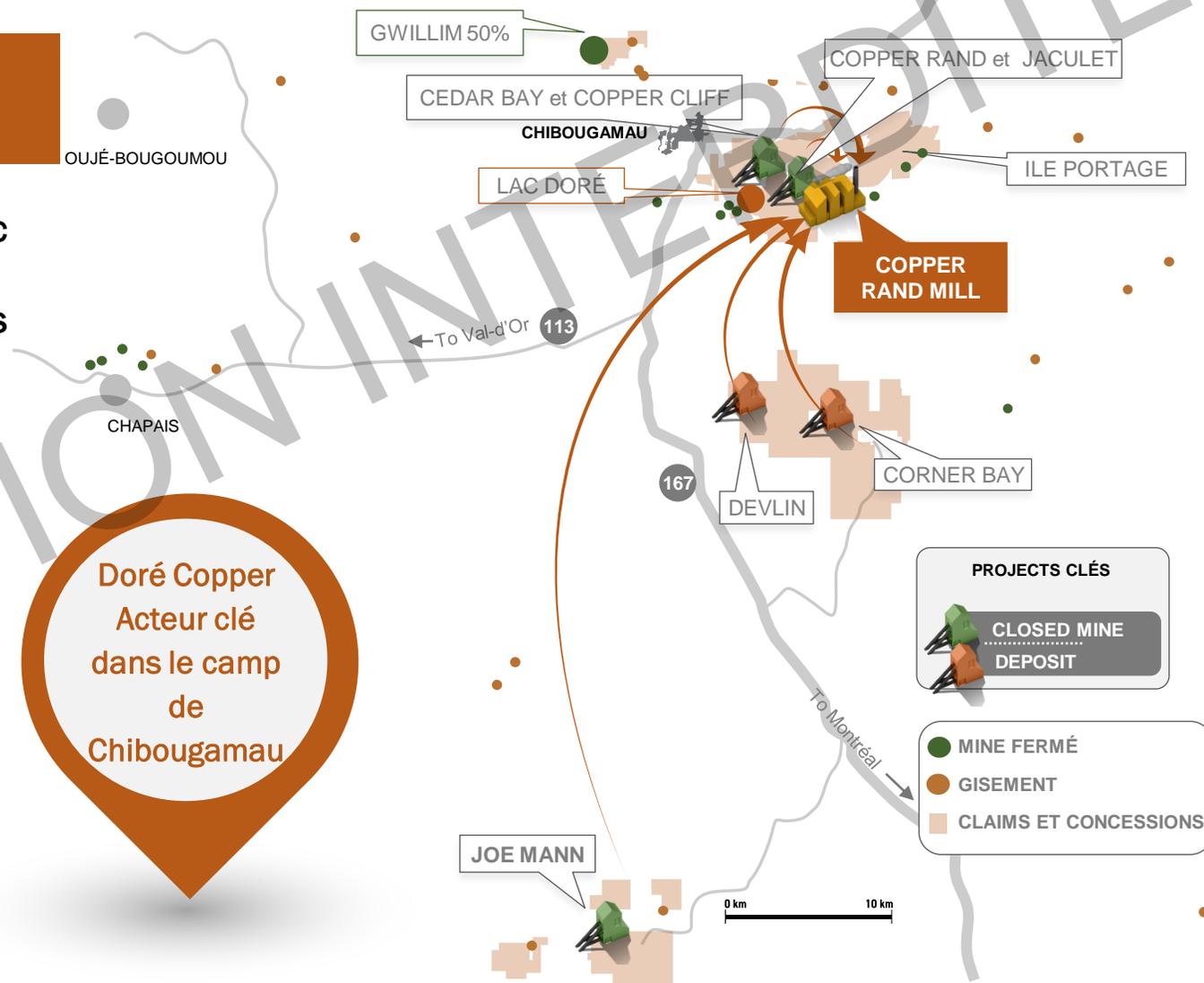
Mission de Doré Copper Mining

Camps miniers du Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann ont produit 1,6 G lb de cuivre et 4,4 Moz d'or

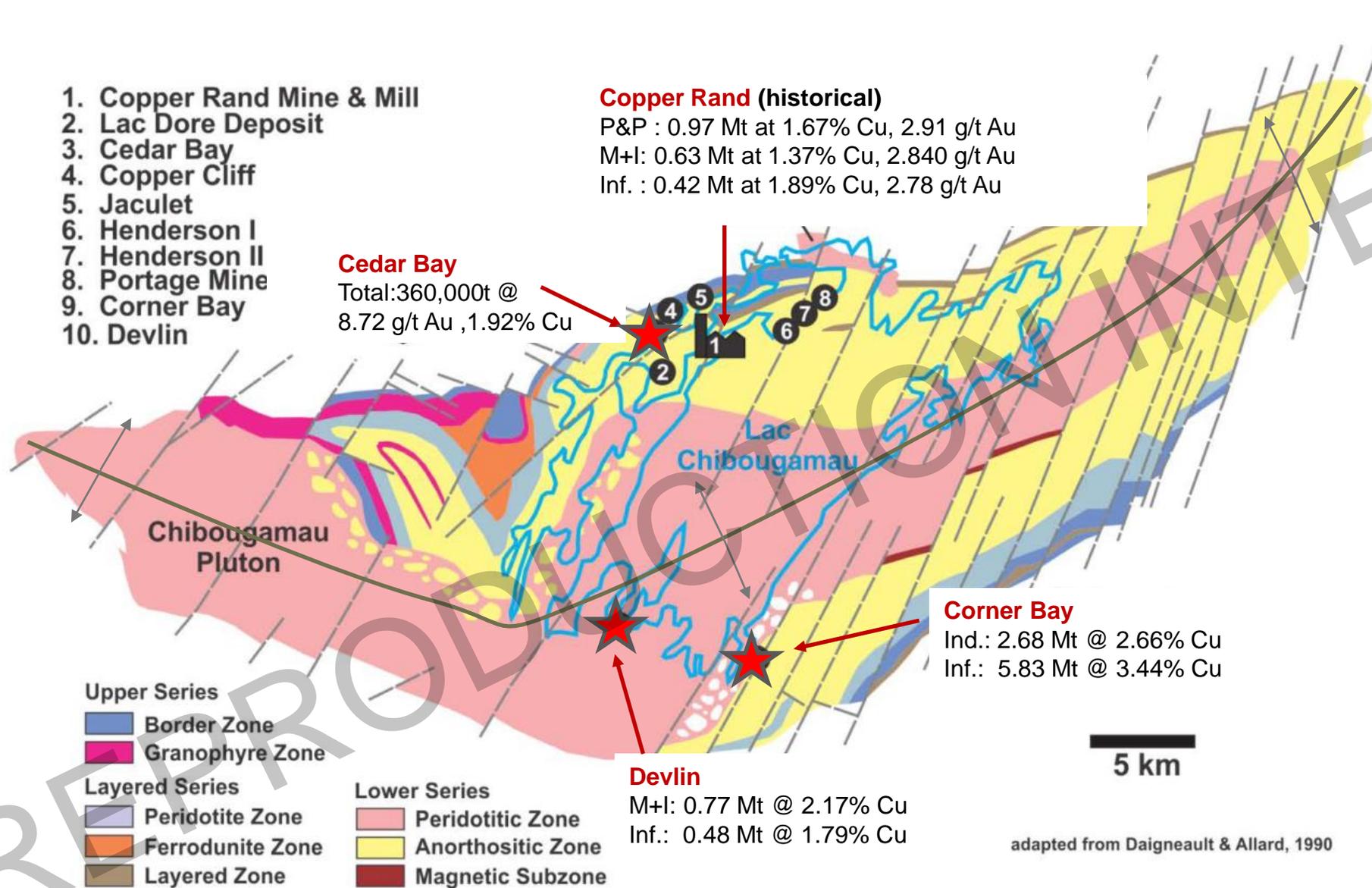
- Approx. 10 600 ha répartis dans les camps miniers du Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann
- Peu d'exploration dans le camp au cours des 20 dernières années avant la fermeture en 2008
- 13 gîtes et gisements + secteurs cibles de ressources dans un rayon de 60 km de l'usine de Copper Rand
- Gîtes et gisements ouverts à l'expansion
- Excellent potentiel d'exploration dans la région
- Programme de forage de 50 000 m en cours

Mise en oeuvre d'un modèle d'exploitation en étoile alimentant son usine de traitement centrale

- **EEP avec les mines Corner Bay, Devlin et Joe Mann**

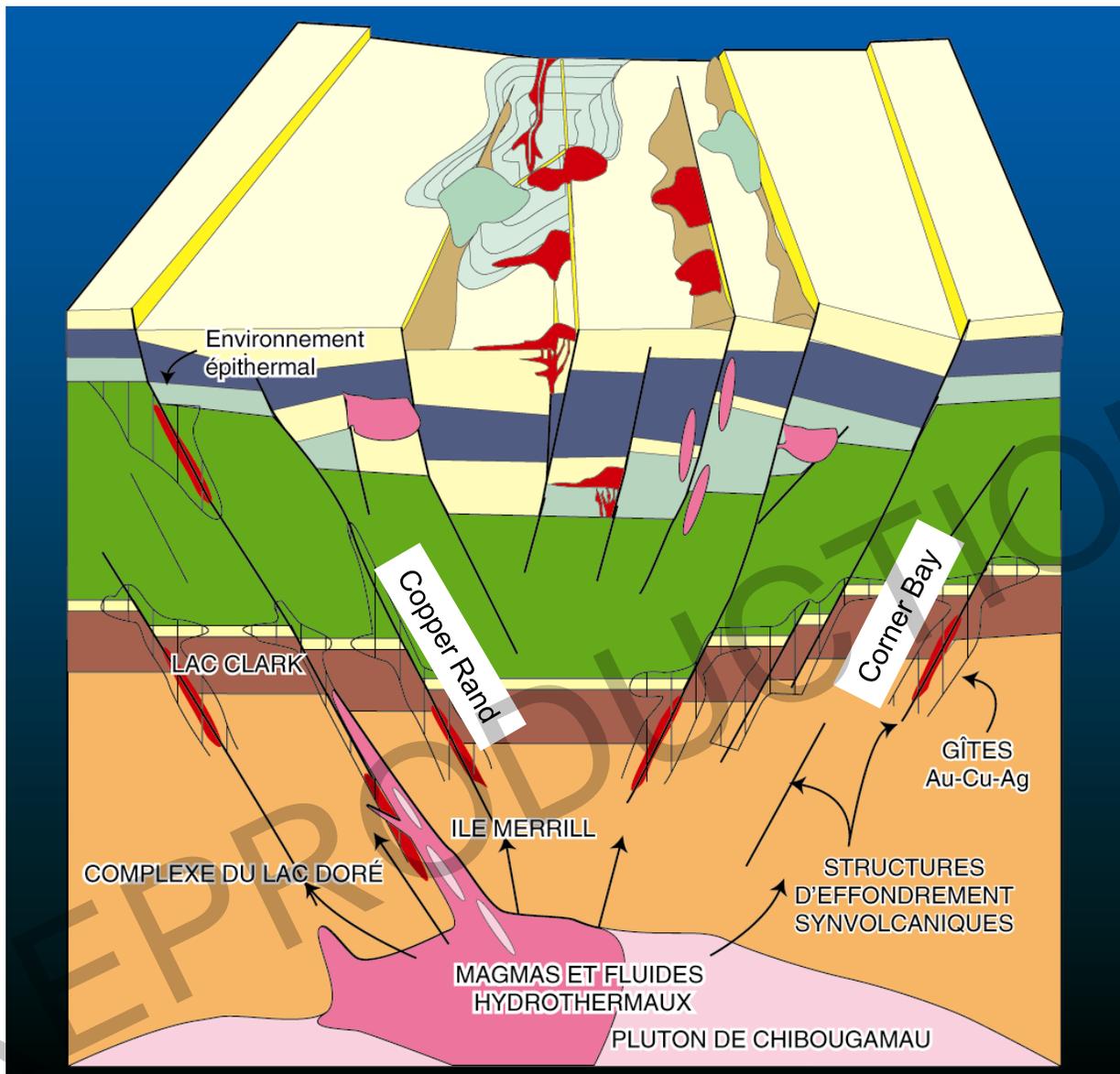


Géologie Régionale du Complexe du Lac Doré



- Le camp minier central de Chibougamau a produit + 1.6 G lbs cuivre et 3.2 M oz or
- Dore Copper est un joueur majeur dans le camp et possède la plupart des claims à fort potentiel
- La minéralisation est encaissée dans l'anorthosite du Complexe du Lac Doré

Revue du modèle génétique



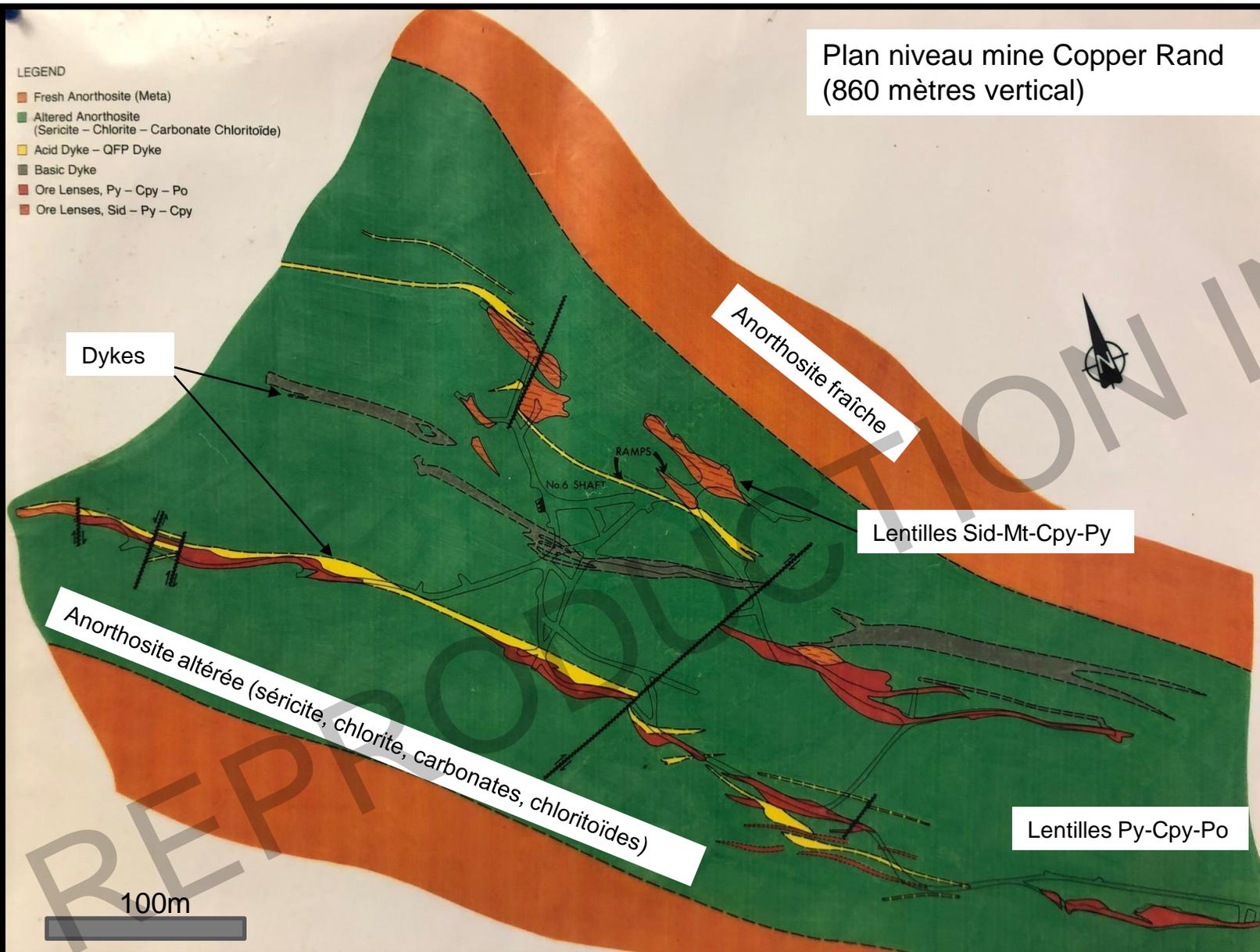
1- Mise en place de structures synvolcaniques en extension liées à la mise en place du Pluton de Chibougamau.

2- Ces structures ont servi de conduits aux dykes et fluides minéralisateurs

3- Déformation régionale Kénoréenne s'est concentrée à l'intérieur de ces zones préalablement altérées et minéralisées.

Pilote et al., 1996 (modifié de Magnan et al.)

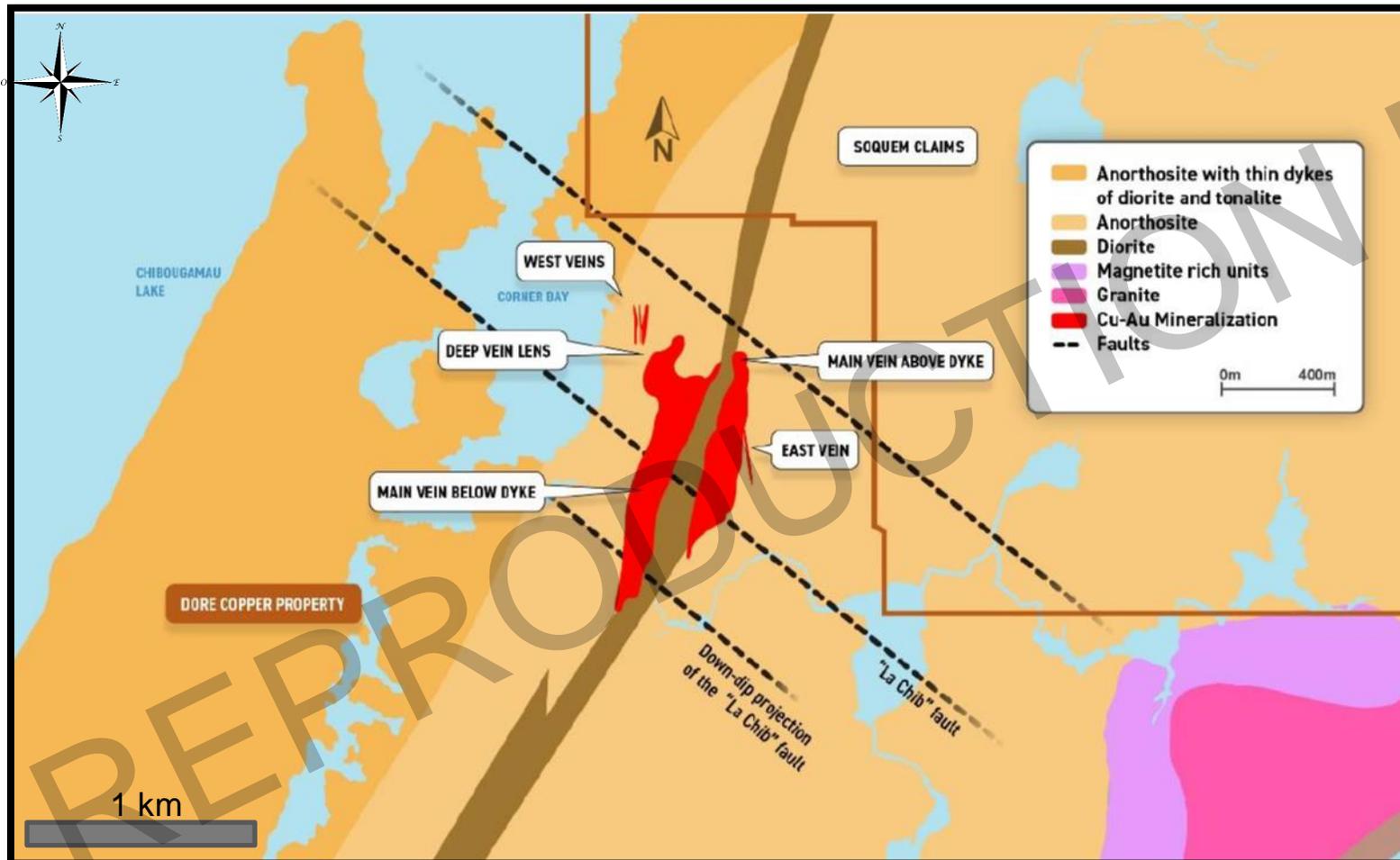
“Suivez les dykes et ils vont diront où est la mine” (Gilles O. Allard)



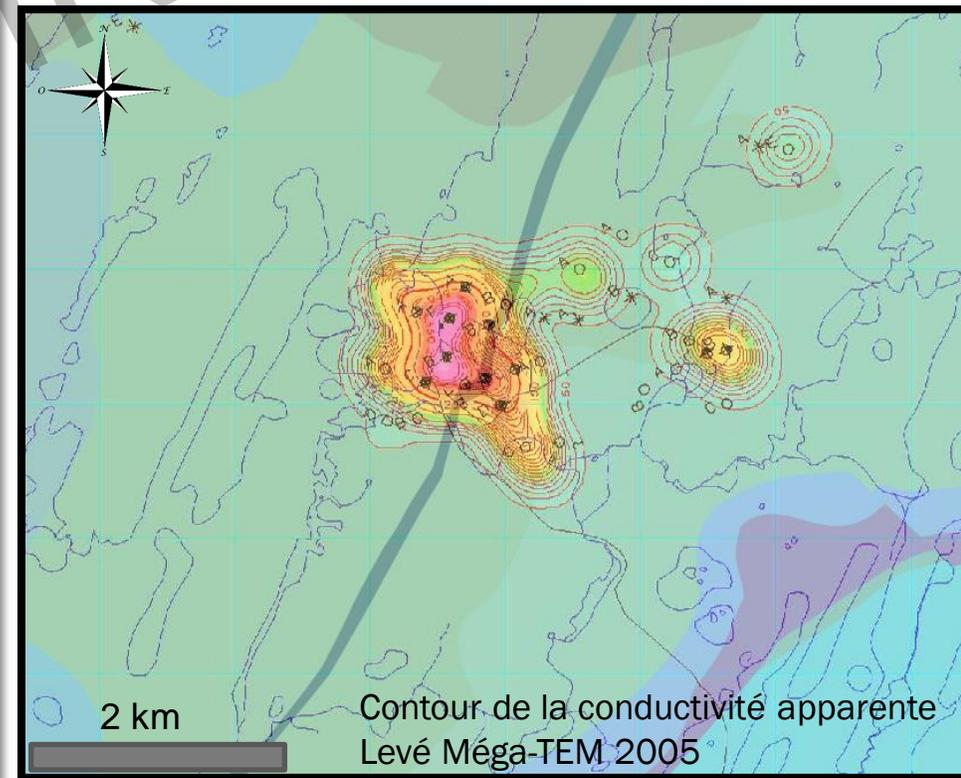
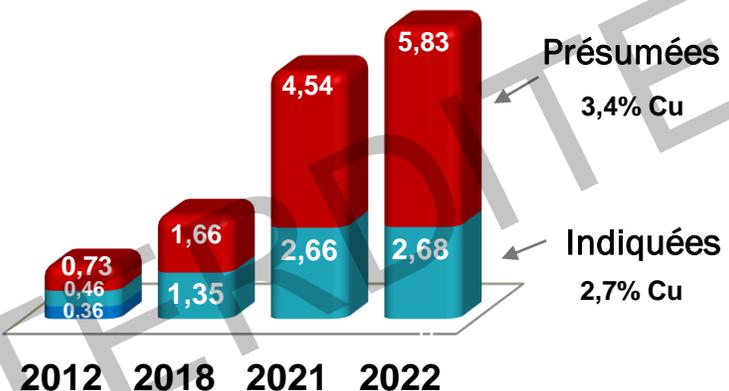
- La minéralisation en cuivre et or est localisée au contact des dykes felsiques à basiques
- Certaines veines minéralisées ne suivent pas les dykes, principalement dans les secteurs fortement chloritisés
- Certaines veines recoupent les dykes et d'autres sont recoupées par les dykes.

Flanc sud - Corner Bay

- Une série de veines minéralisées de type "mine shears" orientées N-S
- Recoupé par un dyke protérozoïque
- Ressort bien au levé Méga-TEM 2005 et PEM en forage



Évolution des ressources de 2012 à 2022



Flanc sud : Présence de dykes VS zones minéralisée – Corner Bay



- À l'intérieur de l'anorthosite fraîche, les dykes servent de conduit à la minéralisation.
- La déformation régionale a folié la roche encaissante, le dyke et la minéralisation.
- Zones minéralisées = quartz, chalcopryte, pyrrhotite, pyrite et molybdénite.

Flanc sud : Zone minéralisée sans dyke – Anorthosite altérée - Corner Bay

Dore Copper
CB-22-68
Box 212-216
924-942 m
10,9m @4.4%Cu, 0.62g/t Au

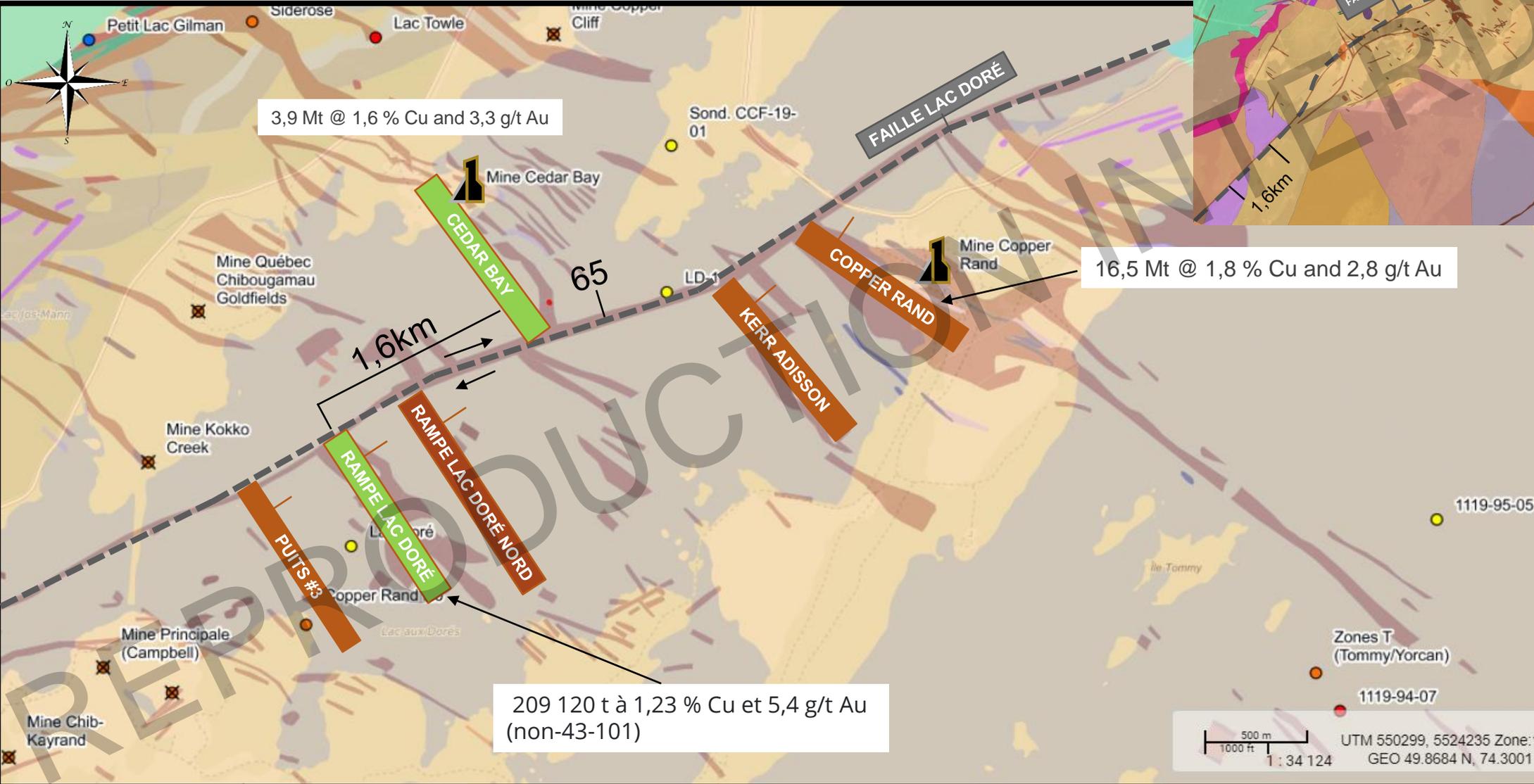
- À l'intérieur de l'anorthosite altérée, les veines minéralisées n'ont pas besoin de dykes pour faire leur chemin.
- CB-22-68 = 10,9m @ 4,4% Cu, 0,62 g/t Au
- Zones minéralisées = quartz, chalcoppyrite, pyrrhotite, pyrite et molybdénite.

Flanc sud : Zone minéralisée sans dyke – Anorthosite altérée - Corner Bay



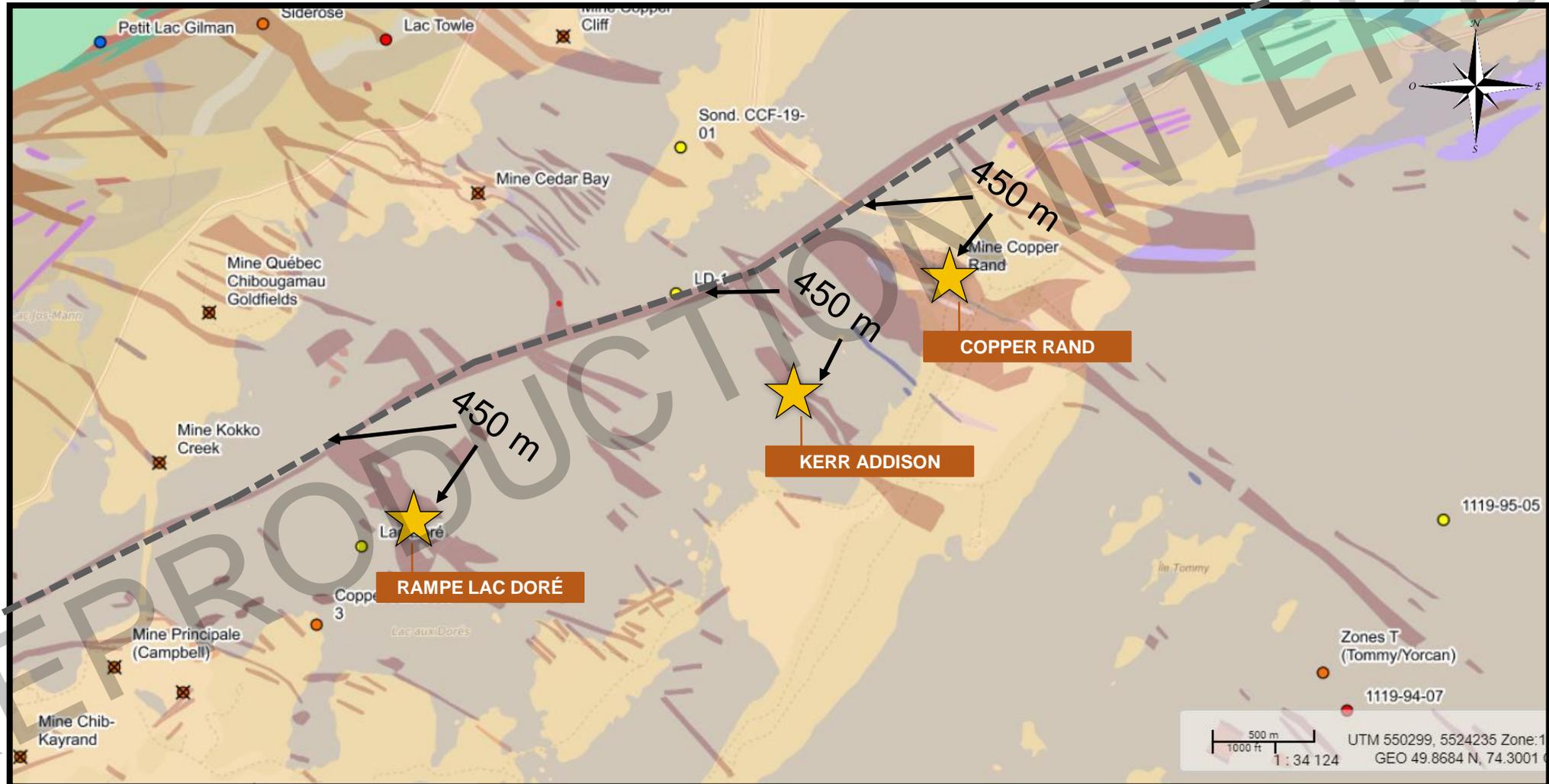
- À l'intérieur de l'anorthosite altérée, certains endroits contiennent des veines de quartz très riches en cuivre.
- CB-04-17 = 11,5m @ 9,7% Cu

Flanc nord – Camp central – Secteur Lac aux dorés

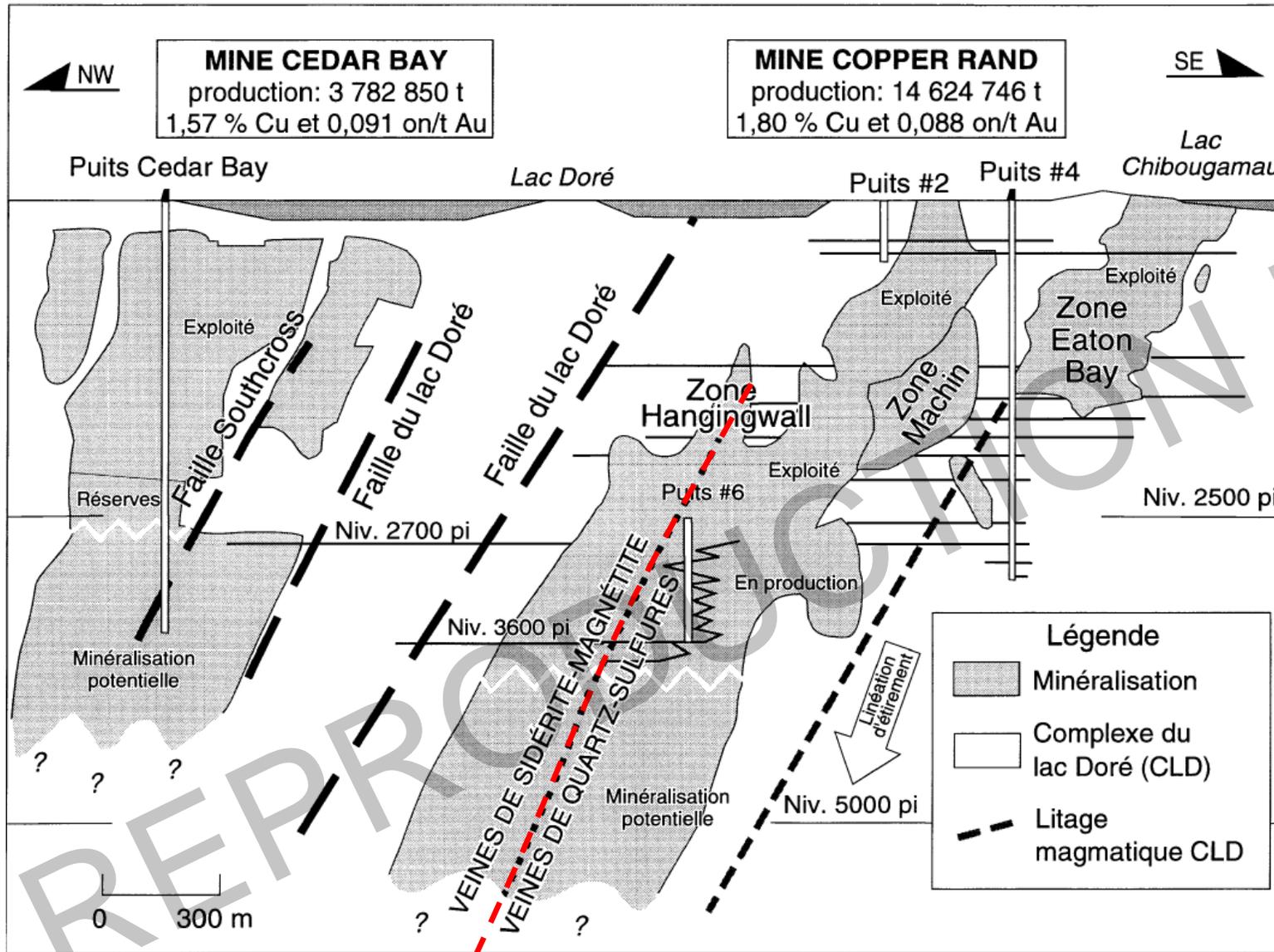


Application de la recette "Copper Rand"

- À la surface, les zones minéralisées sont localisées à 450m de la faille du Lac Doré
- En profondeur, elles plongent vers l'ouest soit vers la faille du Lac Doré



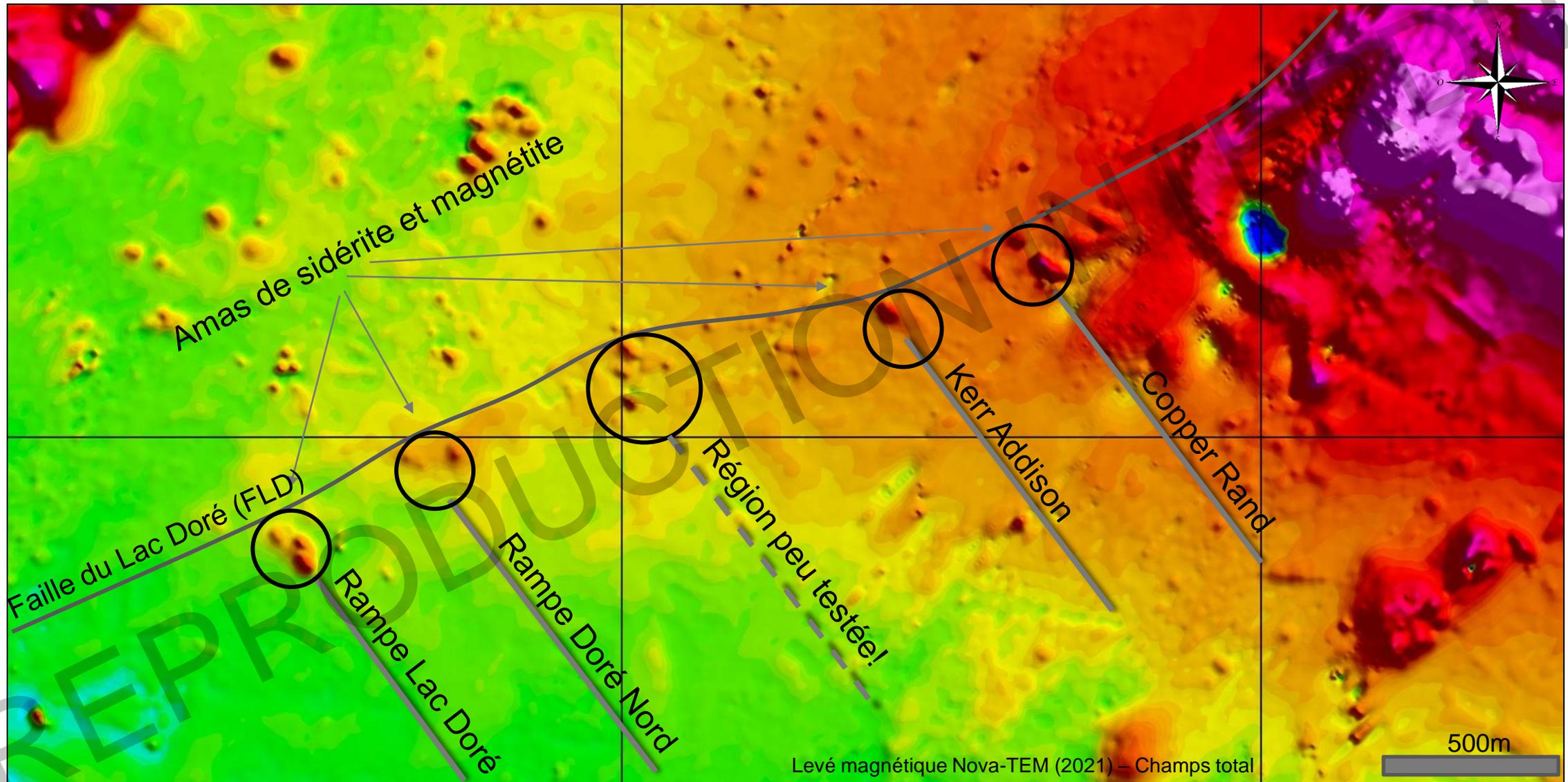
Recette Copper Rand : zone à sidérite et magnétite



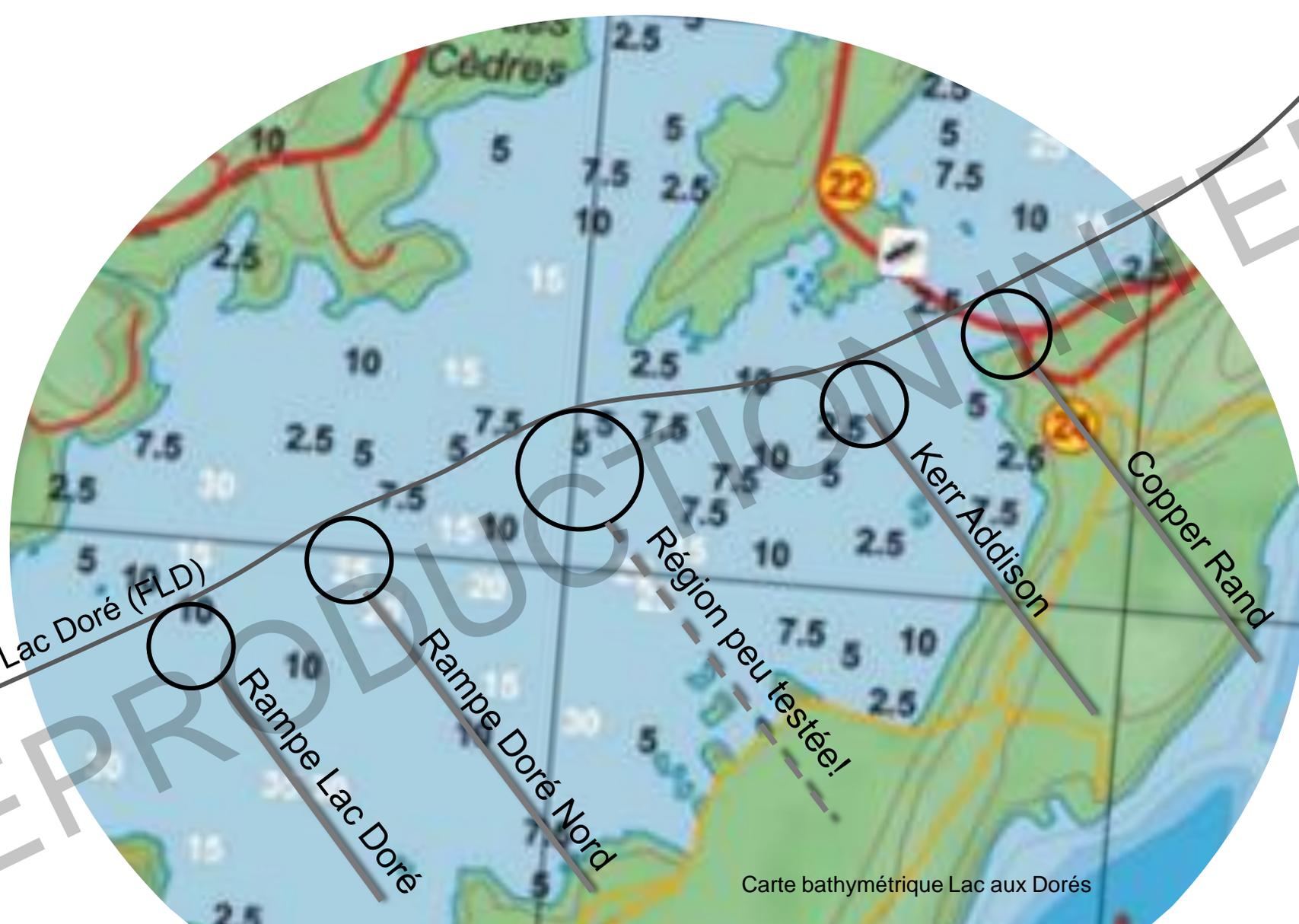
- Parralélisme entre la plongée des zones minéralisées, la zonation des sulfures, linéations d'étirement et le litage magmatique
- Veines de sidérite-magnétite-pyrite et chalcopryite situées près de la faille du Lac Doré
- Zonation de l'est vers l'ouest des valeurs cuivre et or

MB-96-14 Pilote et al.

Recette Copper Rand : Sid-Mt = intersection Mine shear et FLD



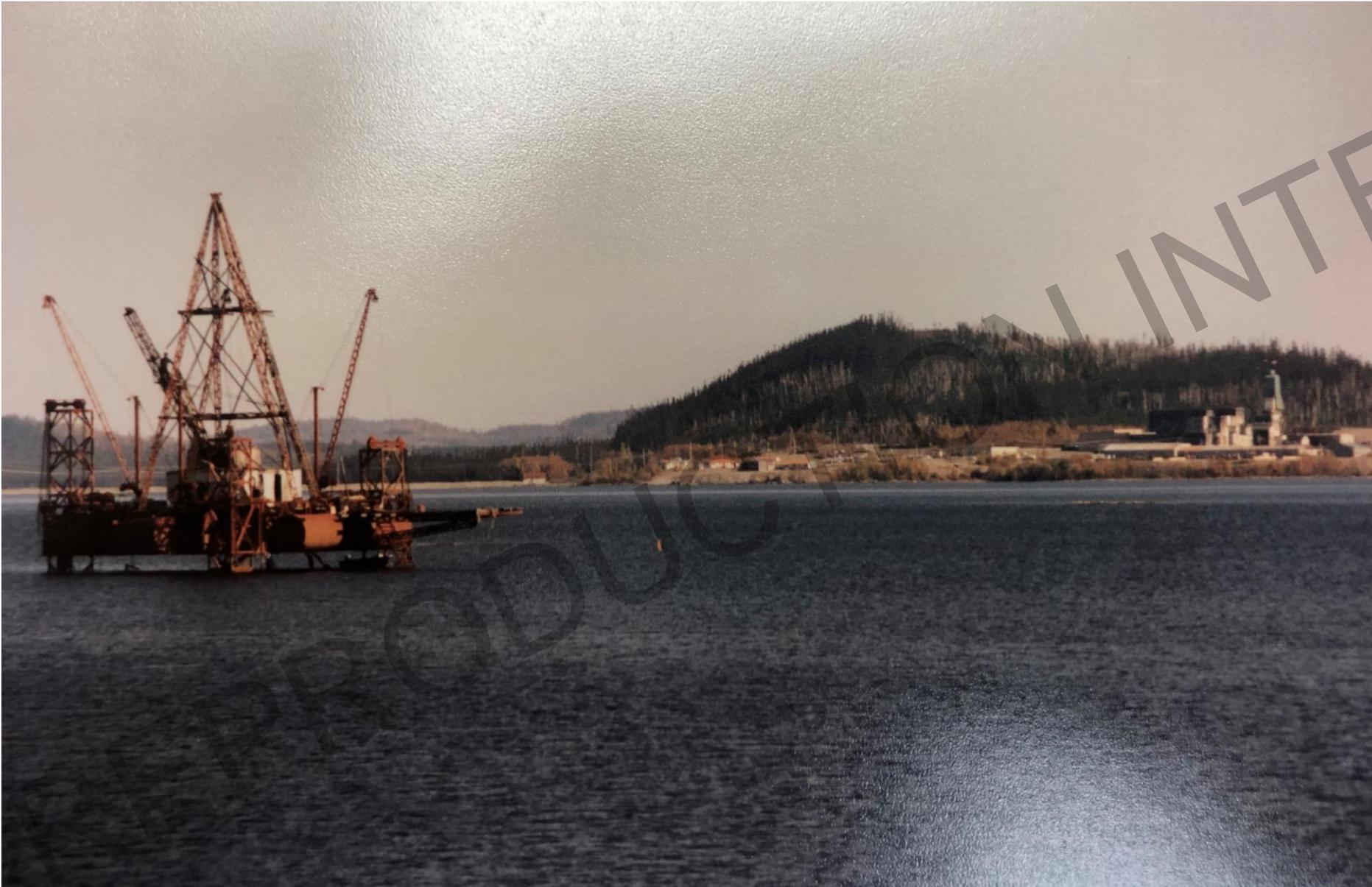
Recette Copper Rand : Bathymétrie des lacs



Carte bathymétrique Lac aux Dorés

500m

Rampe Lac Doré

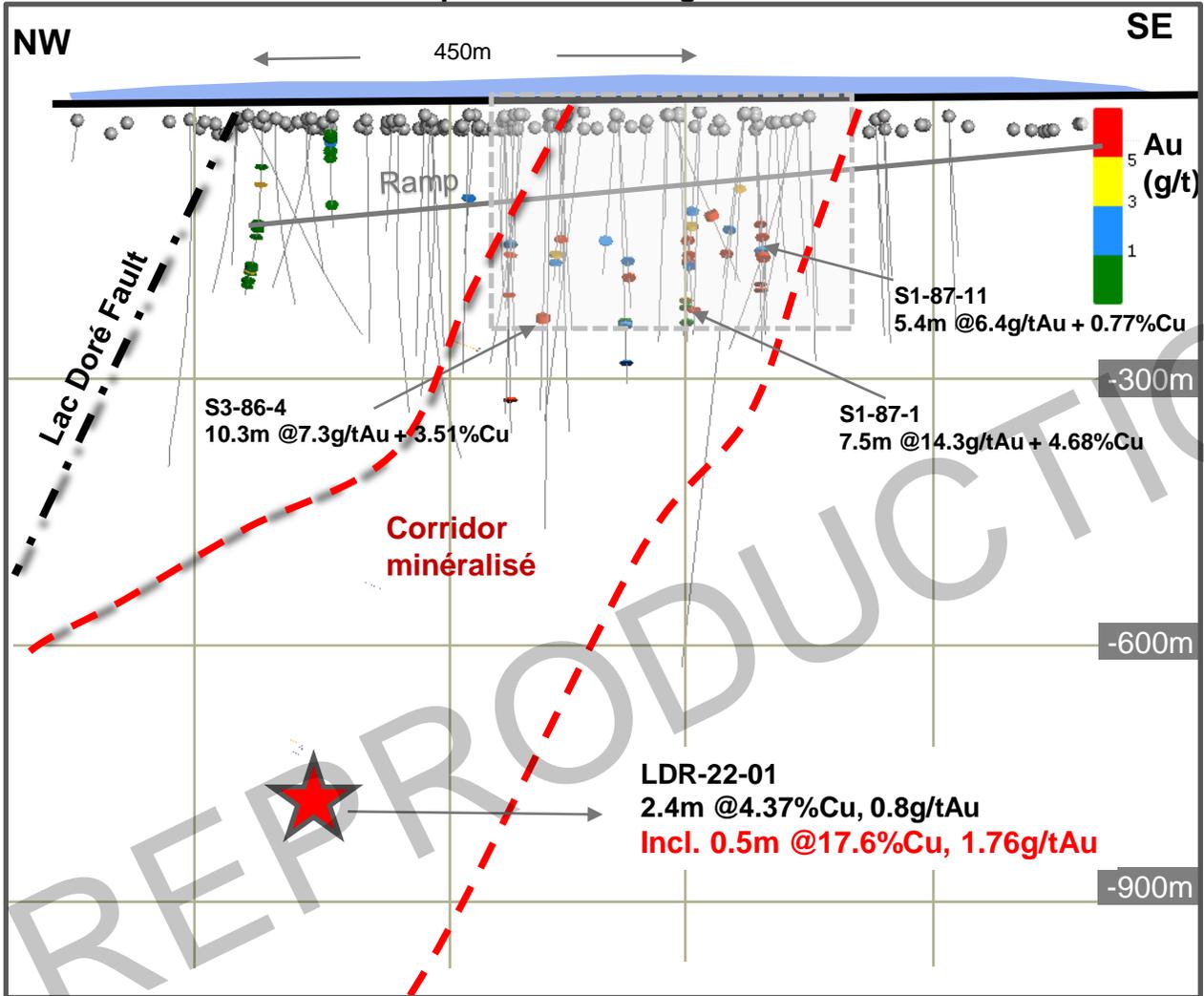


- Zone découverte par Mines Northgate inc. à la fin des années 80's
- Westminer : 40 forages surface et 40 forages sous-terre
- Construction rampe double d'exploration en 1992.
- Jamais été en exploitation

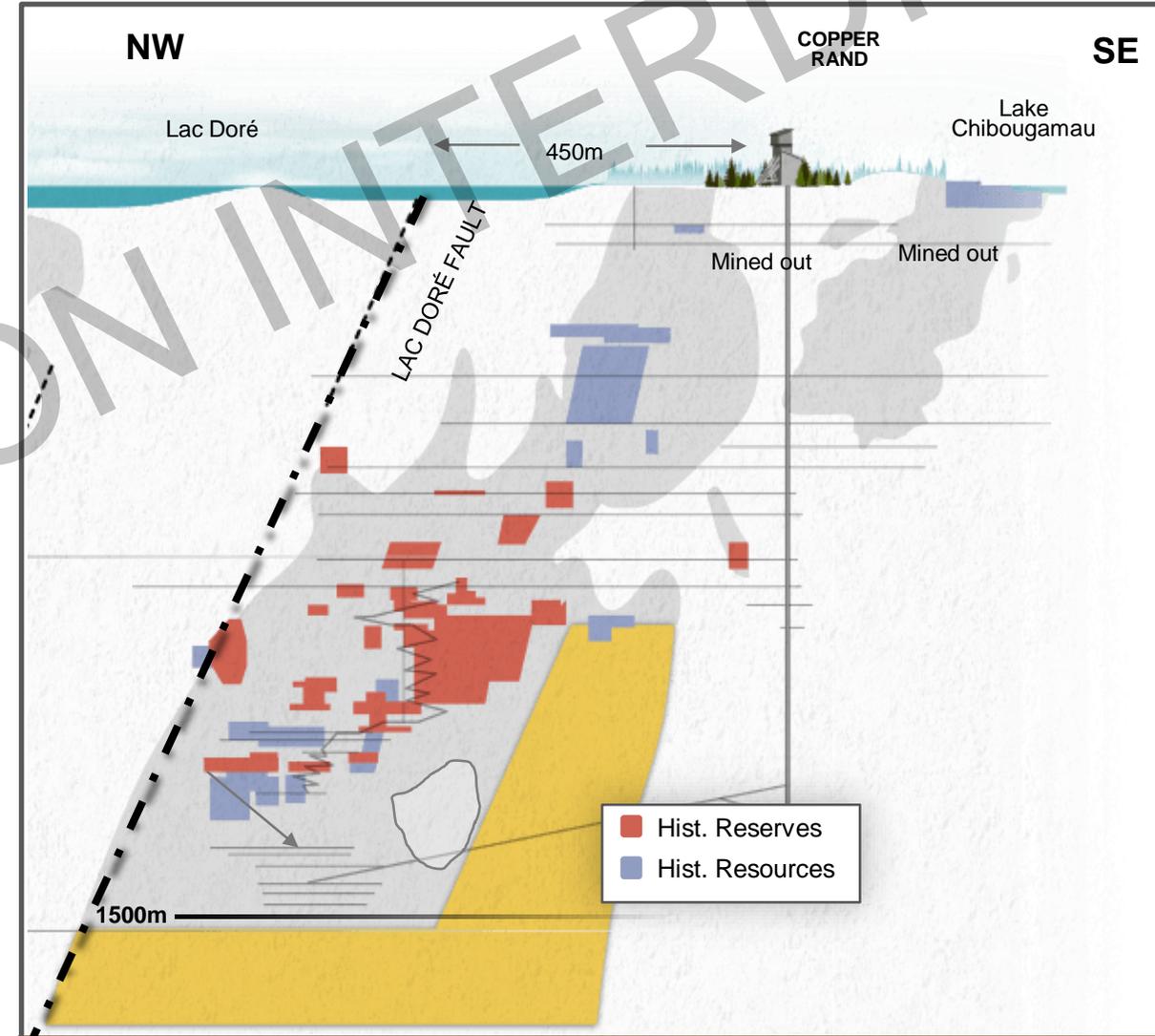
Rampe Lac Doré - confirmation de la continuité en profondeur

Historical Estimate (1992)
209 120 t @ 5.4 g/t Au, 1.23 % Cu

Rampe Lac Doré Longitudinale



Copper Rand Longitudinale



Note: Les intersections ne sont pas toutes sur la même section.

LDR-22-01

Large zone de cisaillement fortement chloritisée. Présence de sidérite locale
Minéralisation à cuivre et or au contact avec un dyke intermédiaire
Confirmation de la recette "Copper Rand"



2.4m @4.37%Cu, 0.8g/t Au Incl. 0.5m @17.6% Cu, 1.76 g/t Au

Anorthosite fortement chloritisée

Dyke intermédiaire



Résumé des guides d'exploration

- Il faut suivre les dykes du Pluton de Chibougamau qui sont porteurs de minéralisation
- Localiser les zones à sidérite et magnétite le long de la FLD à l'aide du levé magnétique
- Utiliser les levés bathymétriques des lac afin de localiser les zones de cisaillement
- Dans une première phase d'exploration, les mine shears au sud de la FLD doivent être explorés en priorité (zones de cisaillement plus développées)
- Toutes les zones minéralisées des mine shears, localisées à 450m de la faille du Lac Doré, doivent être testées en profondeur en suivant la plongée connue à la mine Copper Rand (80° vers l'ouest)
- Au flanc sud, les veines minéralisées peuvent être suivies à l'aide de méthodes géophysiques électromagnétiques (surface et en forage)
- Au flanc nord, les méthodes géophysiques électriques semblent plus appropriées

Merci pour votre attention

DORÉ COPPER MINING

Équipe d'exploration de Doré Copper : Pierrick Pascon (Géologue stagiaire)
Raphaël Turlot (Géologue stagiaire)
Youssef Ahmadou (Géologue sénior)
Patrick Houle (Conseiller technique)
Sylvain Lépine (VP Exploration)

Lac aux Dorés